



Vote postal pour les élections au conseil d'administration de l'AQTIS

Montréal, le 27 avril 2009

Bonjour à tous,

Depuis l'envoi postal du comité électoral sur les mises en candidatures pour le poste à la présidence et les 5 postes en élection au conseil d'administration de l'AQTIS, le comité a reçu deux candidatures au poste à la présidence et neuf candidatures pour les postes d'administrateur.

Candidatures reçues et conformes pour le poste à la présidence:

- Major, Michel-Charles
- Pradier, Brunhilde

Pour le poste à la présidence les statuts de l'AQTIS prévoient :

« *Un bulletin pour l'élection du président, sur lequel les membres en règle ne votent que pour un seul candidat.* » (statuts, R-4.2.3). En conséquence, vous trouverez ci-joint un bulletin de vote pour le poste à la présidence, accompagné des présentations des candidats.

Candidatures reçues et conformes pour les 5 postes d'administrateur à combler :

- Arseneau, Bernard
- Bernier, Patrick
- Craig, Louis
- Drouin, Éric
- Piché, Louis
- Roy, Maurice
- Saint-Pierre, Richard
- Sauvé, Daniel
- Thabourin, Catherine

Pour les postes d'administrateur, les statuts de l'AQTIS prévoient :

« *Un bulletin pour l'élection des administrateurs, sur lequel les membres en règle ne votent que pour le même nombre de candidats qu'il existe de postes d'administrateurs à combler...* » (statuts, R-4.2.3). En conséquence, vous trouverez ci-joint un bulletin de vote pour les postes d'administrateur. Nous rappelons qu'il y a 5 postes à combler et précisons que le comité sera dans l'obligation d'annuler tout bulletin qui comprendra plus de 5 choix.

Vos deux bulletins de vote doivent parvenir au bureau de l'AQTIS au plus tard le lundi 25 mai 2009, 17 heures et vous devez utiliser les enveloppes retour fournies à cet effet (insérer les deux bulletins de vote dans l'enveloppe brune et nous la retourner dans l'enveloppe blanche « port payé »). Par souci d'économie nous utilisons le service « port payé » qui impose un délai de livraison plus long. Vous devez donc poster votre lettre au plus tard le mercredi 20 mai pour vous assurer que nous l'ayons reçue avant 17h00 le lundi 25 mai.

Veillez recevoir nos salutations cordiales et solidaires.

Marie-Andrée Turgeon
Secrétaire du comité électoral